

Maclaunay - 51210 Montmirail - France  
Téléphone : + 33 (0)3 26 81 74 00  
Télécopie: + 33 (0)3 26 81 14 71  
www.lundin-petroleum.com

**Monsieur le Ministre d'Etat**  
**Ministère de l'Écologie, du Développement et**  
**de l'Aménagement Durables**  
DGEMP-DIREM  
Bureau de la Législation Minière  
61 boulevard Vincent Auriol  
Télédoc 133  
75703 PARIS CEDEX 13

Recommandé AR  
1A 022 311 3214 7

Montmirail, le 4 mars 2009

objet : Demande de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux  
dit "**Permis de Chéroy**"

Monsieur le Ministre,

Je soussigné Gilbert Michaud, de nationalité française, domicilié en France à Maclaunay, 51210 Montmirail, agissant en qualité de General Manager, dûment mandaté, de LUNDIN INTERNATIONAL, société anonyme au capital de 25.827.825 euros dont le siège social est situé à Maclaunay, 51210 Montmirail, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le numéro 572 199 164 (la "Société"),

ai l'honneur de déposer par la présente, au nom et pour le compte de ladite Société, une demande de permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dite demande du "permis de Chéroy".

A l'appui de la présente demande, vous trouverez ci-après les renseignements visés par le décret n°2006-648 du 2 juin 2006, à savoir :

**1. Nature des substances objet de la demande**

Les substances faisant l'objet de la demande sont les hydrocarbures liquides ou gazeux.

**2. Durée du permis sollicité et nom proposé**

Le permis de recherches en cause, sollicité pour une durée de cinq (5) années, pourrait prendre le nom de "Permis de Chéroy".

.../...



### **3. Limites et superficie du permis sollicité**

Le permis sollicité couvre une superficie de 871 km<sup>2</sup> environ, portant sur une partie des départements de la Seine et Marne, du Loiret et de l'Yonne.

Son périmètre est constitué par les arcs de méridiens et parallèles joignant successivement les sommets définis ci-après par leurs coordonnées géographiques, le méridien d'origine étant celui de Paris :

<b><u>Sommet</u></b>	<b><u>Latitude Nord</u></b>	<b><u>Longitude Est</u></b>
A	53,80 gr N	0,60 gr E
B	53,80 gr N	0,90 gr E
C	53,40 gr N	0,90 gr E
D	53,40 gr N	0,60 gr E
E	53,50 gr N	0,60 gr E
F	53,50 gr N	0,50 gr E
G	53,60 gr N	0,50 gr E
H	53,60 gr N	0,60 gr E

### **4. Programme des travaux envisagés - Engagement financier minimum**

#### 4.1. Programmes des travaux

La première période de cinq années serait subdivisée en plusieurs sous-périodes :

- la première sous-période serait consacrée au retraitement et à la réinterprétation d'environ 1000 km de lignes sismiques et à la synthèse des données disponibles des puits situés sur le permis ;
- la deuxième sous-période serait consacrée au retraitement et à la réinterprétation d'une deuxième tranche d'environ 1000 km de lignes sismiques, à l'interprétation de détail sur les prospectifs reconnus et à leur validation ;
- la troisième sous-période serait consacrée à la définition et à la réalisation d'un forage à objectif principal Trias et à objectif secondaire Dogger;

#### 4.2. Engagement financier minimum

L'effort financier minimum proposé pour la demande de permis de Chéroy s'élève à 2.500.000 euros pour une superficie de 871 km<sup>2</sup>, ce qui représente un engagement de 574.05 euros/an/km<sup>2</sup>.

### **5. Pièces annexées:**

Annexe 1 Renseignements et pièces nécessaires à l'identification du demandeur, à savoir :

- renseignements administratifs ;
- exemplaires certifiés conformes des statuts ;
- renseignements sur les titres miniers dont le demandeur est titulaire ou amodiatrice et ceux pour lesquels il a introduit des demandes en cours d'instruction ;

NG

- Annexe 2 Cinq exemplaires des cartes au 1/100.000 sur lesquelles sont tracées les limites du permis sollicité ;
- Annexe 3 Notice d'impact ;
- Annexe 4 Mémoire technique et programme de travaux envisagés ;
- Annexe 5 Engagements souscrits conformément aux prescriptions du décret 2004-648 du 2 juin 2006 ;
- Annexe 6 Justification des capacités techniques du demandeur, à savoir :
- titres, diplômes et références professionnelles des cadres chargés de la conduite et du suivi des travaux d'exploration ;
  - liste des travaux d'exploration ou de production auxquels la Société a participé au cours des 3 dernières années, accompagnée d'un descriptif sommaire des travaux les plus importants ;
  - descriptif des moyens humains et techniques envisagés pour l'exécution des travaux.
- Annexe 7 Justification des capacités financières du demandeur, à savoir :
- bilans et comptes de résultat des 3 dernières années ;
  - annexe 10 aux comptes de la Société arrêtés au 31/12/2007 intitulée « Situation des engagements au 31 décembre 2007 » laquelle inclut, notamment, une description des engagements hors bilan de la Société, les garanties et les cautions éventuellement consenties par elle, une présentation des litiges éventuels en cours et des risques financiers pouvant en résulter pour la Société ;
  - déclarations bancaires.
- Annexe 8 Pouvoirs du signataire.

Nous joignons à votre attention une copie de la présente demande et de ses annexes ainsi qu'un dossier « allégé ».

Nous adressons également une copie de la présente demande et de ses annexes (ainsi que, le cas échéant, le nombre de dossiers « allégés » requis) à :

- Monsieur le Préfet de la Seine et Marne,
- Monsieur le Préfet de l'Yonne,
- Monsieur le Préfet du Loiret,
- Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de la région Centre,
- Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de la région Bourgogne,
- Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de la région Ile-de-France,
- Monsieur le Directeur des Ressources Energétiques et Minérales.



Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Pour LUNDIN INTERNATIONAL



Gilbert Michaud

